

ETAT DESCRIPTIF

Classement Meublé de Tourisme

Ce document doit être joint au bon de commande et **retourné à l'Office de Tourisme de La Teste-de-Buch**. L'état descriptif fait référence à l'annexe 4 de l'arrêté du 02 août 2010.

Il a pour objectif de faciliter et préparer au mieux les visites de contrôle.

Etre rigoureux et objectif lors de son remplissage permettra une évaluation plus rapide.

Ce document ne constitue en aucun cas un document d'évaluation de la qualité du meublé. Pour estimer le niveau de qualité de votre meublé, nous vous invitons à consulter la grille de classement qui vous a été remise.

Etat descriptif classement meublé de tourisme

1 - Agencement des pièces/espaces

Pour chaque pièce/espace, préciser la surface, le nombre de lits à une place ou deux places, leurs dimensions. Toutes les pièces doivent être mentionnées y compris cuisine ou coin/cuisine, salle de bain, WC, hall, cabines, mezzanines, dégagements...

Le total des surfaces pièces/espaces doit être identique à la surface totale du bon de commande.

Pièce/espace Détailler : séjour, espace ou coin cuisine, chambre, hall, salle de bains, toilettes...)	Surface	Literie (ex : 2 lits 1 pers. – 90 cm)
.....	 m ²	
.....	 m ²	
.....	 m ²	
.....	 m ²	
.....	 m ²	
.....	 m ²	
.....	 m ²	
.....	 m ²	
.....	 m ²	
.....	 m ²	
.....	 m ²	
.....	 m ²	
TOTAL SURFACE	 m²	

Si vous avez des plans avec des mesures en m², merci de les tenir à notre disposition.

2 - Principales caractéristiques du meublé

A quel étage le meublé est-il situé : _____ / Nbre de salles d'eau/salle de bains : _____

Nombre de WC intérieur(s) au meublé _____ dont _____ indépendant(s) de la salle d'eau.

☐ Existence d'une entrée ☐ Cabine ☐ Mezzanine ☐ Alcôve

☐ Cuisine séparée ☐ Coin-cuisine dans la pièce principale

Le meublé est accessible aux personnes handicapées à mobilité réduite : ☐ Oui ☐ Non

3 - Renseignement facultatif (contrôlés le jour de la visite)

Aménagement général :

- ☐ Prise de courant libre dans chaque pièce d'habitation
- ☐ Eclairage en état de fonctionnement de chaque pièce
- ☐ Téléphone privatif à l'intérieur du logement
- ☐ Accès internet WiFi ☐ Accès internet filaire avec câble fourni ☐ Télévision couleur à écran plat
- ☐ Accès à des chaînes supp. à l'offre de la TNT ☐ Possibilité d'accès à au moins 2 chaînes internationales
- ☐ Radio FM (TV, chaîne Hi-Fi, poste de radio) ☐ Enceinte connectée
- ☐ Système de lecture de vidéos (Netflix, plateforme de streaming accessibles gratuitement par le client)
- ☐ Cloisons fixes de séparation entre les pièces d'habitation
- ☐ Ouvrants sur l'extérieur dans chaque pièce d'habitation (fenêtre, velux...)
- ☐ Double vitrage dans toutes les pièces
- ☐ Occultation opaque extérieure (volets...) ou intérieure (rideaux...) dans chaque pièce avec couchage
- ☐ Isolation suffisante (cf règles applicables à la date de la construction)
- ☐ Chauffage dans toutes les pièces ☐ Climatisation ou système de rafraîchissement d'air
- ☐ Lave-linge ☐ Sèche-linge électrique ☐ Etendage ou séchoir à linge à l'intérieur du logement
- ☐ Ustensiles de ménage (minimum : seau et balai brosse avec serpillière ou balai de lavage à frange avec seau et presse, aspirateur ou équipement équivalent) ☐ Fer et table à repasser
- ☐ Placards ou éléments de rangement en nombre suffisant
- ☐ Présence d'une table et des assises correspondant à la capacité d'accueil du logement meublé
- ☐ Le séjour est équipé d'un canapé ou fauteuil(s) selon la capacité d'accueil et table basse

Aménagement des chambres :

- ☐ Respect des dimensions des lits (80 cm x 190 cm pour 1 personnes et 140 x 190 cm pour deux pers.)
- ☐ Un oreiller par pers. 2 oreillers par pers. (obligatoire à partir de 3 étoiles)
- ☐ Deux couvertures ou une couette par lit
- ☐ Matelas et oreillers protégés par des alaises ou des housses amovibles
- ☐ Eclairage en-tête de lit avec interrupteur indépendant
- ☐ Présence d'une prise de courant libre située près du lit
- ☐ Matelas haute densité et / ou avec une épaisseur de qualité (21 cm)
- ☐ Interrupteur éclairage central près du lit (va-et-vient)
- ☐ Présence d'une table ou tablette de chevet ou tabouret tête de lit par personne

Aménagement des sanitaires :

- ☐ Salle d'eau privative dans un espace clos et aéré intérieur au logement
- ☐ Deuxième salle d'eau privative (obligatoire à partir de 7 personnes)
- ☐ Douche ou une baignoire avec pare-douche
- ☐ WC privatif intérieur au logement
- ☐ Deuxième WC privatif intérieur au logement (obligatoire à partir de 7 personnes)
- ☐ Deux points lumineux dont un sur le lavabo ☐ Prise de courant libre à proximité du miroir
- ☐ Sèche-cheveux électrique (un deuxième à partir de 7 personnes) ☐ Sèche serviette- électrique
- ☐ Patère(s) ou porte-serviettes ☐ Miroir ☐ Miroir en pied
- ☐ Tablette sous miroir ou plan vasque ☐ Espace(s) de rangement (hors tablette sous miroir et plan vasque)
- ☐ Présence de produits d'accueil (au minimum un savon ou un gel douche + shampoing)

Aménagement de la cuisine ou du coin cuisine :

- ☐ Evier avec robinet mélangeur ou mitigeur avec sortie d'eau unique (eau chaude et eau froide)
- ☐ Table de cuisson 2 feux ☐ Table de cuisson 3 feux ☐ Table de cuisson 4 feux
- ☐ Plaque vitrocéramique, à induction ou à gaz ☐ Four ou Mini-four ☐ Four à micro-ondes
- ☐ Ventilation ou ventilation mécanique contrôlée ☐ Hotte aspirante

- ☐ Vaisselle de table non dépareillée en nombre suffisant pour le nombre d'occupant (Verres, assiettes, assiettes à dessert, grandes cuillères, petites cuillères, couteaux, fourchettes, bols, tasses à café, verres à vin)
- ☐ Verres apéritifs et coupes de champagne
- ☐ Matériel pour la préparation des repas (1 saladier, 1 plat allant au four, 1 plat, 2 casseroles, 1 poêle, 1 tire-bouchon, 1 paire de ciseaux, 1 couteau à pain, 1 passoire, 1 couvercle, 1 essoreuse à salade, 1 plat à tarte, 1 ouvre-boîte...) ☐ Autocuiseur ou cuit-vapeur ou robot de cuisine multifonctions
- ☐ Au moins 2 équipements de petit-électroménager : balance électronique, mixeur plongeant, presse agrumes électrique, blender, gaufrier, appareil raclette ou à fondue, machine à pain ...
- ☐ Cafetière ☐ Machine à expresso ☐ Bouilloire ☐ Grille-pain ☐ Lave-vaisselle ☐ Poubelle fermée
- ☐ Réfrigérateur avec compartiment conservateur ☐ Congélateur ou compartiment congélateur

Environnement et extérieurs :

- ☐ Ascenseurs ☐ Parking voiture à proximité ☐ Emplacement(s) privatif(s)
- ☐ Garage ou abri couvert privatif ☐ Mobilier de jardin privatif propre et en bon état
- ☐ Balcon, loggia ou véranda (3 m² minimum) ☐ Terrasse ou jardin privé (8 m² minimum)
- ☐ Parc ou jardin (50 m² minimum ou 200 m² minimum quand il est commun à d'autres logements)
- ☐ Barbecue et/ou plancha extérieur
- ☐ Equipement léger de loisirs, détente ou sport, dédié au logement (jeux de société (au moins 3), jeux d'extérieur (au moins 2), billard, baby-foot, ping-pong, balançoire...)
- ☐ Equipement aménagé de loisirs, détente ou sport, dédié au logement (terrain de tennis, sauna, jacuzzi, hamman, boulodrome, salle de fitness/sport ...)
- ☐ Piscine extérieure ou intérieure ☐ Piscine extérieure ou intérieure chauffée
- ☐ Local ou rangement pour équipement sportif

Environnement :

- ☐ Logement avec vue paysagère (vue mer, montagne, plaine ou zone urbaine agréable et dégagée)
- ☐ Logement avec accès immédiat (1km maxi) à des activités : nature, culture ou sport (pistes cyclables, chemin de randonnées, plage, plan d'eau, théâtre, cinéma, salle de sport...)
- ☐ Logement avec accès immédiat (1 km maxi) aux commerces, services et transports en commun

Services aux clients :

- ☐ Mise à disposition de brochures d'informations locales et touristiques
- ☐ Mise à disposition d'un livret d'accueil ☐ Cadeau de bienvenue à l'arrivée du client
- ☐ Existence d'une boîte à clés ☐ Accueil personnalisé sur place ☐ Animaux de compagnie admis
- ☐ Draps de lit proposés ☐ Linge de toilette proposé
- ☐ Linge de table (minimum : nappe en tissu ou des sets de table et deux torchons de cuisine)
- ☐ Lits faits à l'arrivée proposés ☐ Matériel pour bébé à la demande (minimum lit bébé et une chaise)
- ☐ Service de ménage proposé ☐ Présence de produits d'entretien (au minimum : éponge, produit vaisselle, nettoyant multi-usage, torchon de ménage, sac poubelle et un rouleau de papier toilette dans chaque wc)
- ☐ 2 Adaptateurs électriques universels

Accessibilité :

- ☐ La clientèle est informée de l'accessibilité du logement. Si le logement n'est pas adapté, cela doit être clairement précisé (site internet, site Office de Tourisme, pictogramme sur brochures....)
- ☐ Télécommande de télévision à grosses touches et de couleurs contrastées
- ☐ Présence d'un siège de douche avec barre d'appui ☐ Présence d'un WC avec barre d'appui
- ☐ Largeur de toutes les portes adaptées (minimum 0,77 mètre)
- ☐ Documentation mise à disposition, simple, compréhensible, associant pictogrammes et images aux textes (un seul message à la fois)

Développement durable :

- ☐ Mesure de réduction de consommation d'énergie (ex : ampoules basses consommations, double vitrage...)
- ☐ Mise en œuvre d'une mesure de réduction de consommation d'eau (ex : chasse double flux, installation de stop eau, récupérateur d'eau de pluie...)
- ☐ Tri des déchets dédié au logement (verre, emballage) et affichage des règles de tri
- ☐ Existence d'un composteur ☐ Borne de recharge pour les véhicules électriques
- ☐ Sensibilisation des clients sur les actions qu'ils peuvent réaliser lors de leur séjour en matière de respect de l'environnement
- ☐ Mise à disposition d'au moins 2 produits d'entretien respectueux de l'environnement (savon noir, vinaigre blanc... ou certifiés par des labels : Ecolabel Européen, Ecocert...)
- ☐ Présence d'au moins 2 produits d'accueil écologiques dans la salle de bains

Fait à : **Le :**

Signature du demandeur,